Michel Ephrussi, engagé dans une certaine affaire de bière, — qui était sur le point de tourner mal, — fuyez prudent des jeunes lions, mais, de plus en plus, de la comtesse de Cavalo, M. le comte Gaston de Bretenil.

Il cède la plus grande partie de ses dangereuse position à son ami, qui accepte sans scrupules toutes les propositions.

L'affaire se termina par un déficit de 450.000 francs.

Le comte de Bretenil paya leur quote-part, — de 300.000 francs, puis prétendant avoir été roulé, il exigea quittance complète du reste de la somme.

On discuta ! M. Ephrussi proposa une transaction : que le comte lui verse 28.000 fr. — pourquoi 28.000 fr. ? — et il le tiendra quitte. Celui-ci ne voulut rien payer du tout : on recourut, d'un commun accord, à l'arbitrage, chargé d'arranger l'affaire qui se termina par la défaite du financier.

M. de Bretenil était victorieux sur toute la ligne.

Le jeune comte, non satisfait de sa victoire alla trouver M. Ephrussi.

Après lui avoir expliqué de la façon la plus nette, au manière de voir à son égard, il lui déclara que l'affaire ne devait pas en rester là.

Dépité lui, elle ne pouvait avoir que trois solutions.

Ou le versement par le financier d'une somme d'un million au profit d'œuvres charitables.

Ou sa démission immédiate du grand cercle qui l'avait admis ;

Ou enfin, décision extrême, des gifles distribuées en public.

M. Ephrussi demanda... à réfléchir.

Après vingt-quatre heures de méditation, il paya le million et signa un procès-verbal conçu en termes assez durs.

BOURSE DU BOULEVARD

3 0/0 98.38. — Extérieur 60 1/10. — Il nque chiquan 50c 87. — Rio 86 93. — Dabeers 520. Tendance ferme.

1er Mai

A TOURCOING

On avait annoncé pour hier soir à 8 heures, à la salle de l'ancien « Petit-Chiateau » une réunion préparatoire en vue du 1er mai avec le concours d'un Lillois.

Ca n'est qu'à 8 h. 50 que le citoyen Harel invite l'assemblée à procéder à la constitution du bureau. Il y avait à ce moment 250 personnes dans la salle, dont la plus grande part, étrangère à Tourcoing.

Culine est sociaiste président d'honneur ; Desmettre, président de séance, avec Delphin-Dumortier et Stock, comme assesseurs.

La parole est au citoyen Boussac Fortuné, qui commence par remercier les *nombreux* ouvriers venus à la réunion. Il réclame l'indulgence de l'auditoire, parce que, dit-il, il vient de subir une opération terrible à la gorge. Il engage les ouvriers à fêter le 1er mai, puis il se livre à un pot-pourri véritable salade indigeste composée d'un tas d'inepties.

Il rend son auditoire rêveur quand, parlant de la mauvaise répartition des impôts, il s'écrie : « Vous mangez du café le matin, de la viande à midi et du pétrole le soir. Tout cela, dit-il, paie des impôts, tandis que le gaz n'en paie pas. »

Boussac or tique ensuite la municipalité à propos des grands travaux. En parlant du Pénaumé, il fit qua Mr. Frenay, il a pas voté l'enquête. Il décoche une flèche à M. Masurel-Jongler, conseiller général. Il lui reproche d'avoir signalé une tête l'an dernier au cours de tapis qui ou distribua des petits pains aux ouvriers, mais dans les semaines qui suivirent on appliqua de nombreuses amendes de 5 fr. histoire de se rattraper.

Nous en passons de ce qu'a débité Boussac Fortuné.

Après lui, le citoyen Fresnoy monte à la tribune et énoncé des idées anarchistes. Il dit que les ouvriers n'ont jamais rien obtenu et n'obtiendront rien des moyens pacifiques. Il n'y a que la révolution violente.

Un assistant entonne la *Carmagnole* qui ne trouve pas d'écho.

L'orateur lillois prend à son tour la parole. Après une réponse au citoyen Fresnoy, il fait le procès de l'anarchie en général. C'est par le bulletin de vote qu'on arrivera à l'émancipation sociale.

Il engage fêter le 1er mai, « quand nous aurons, dit-il, gagné les campagnes et que nous serons certain de posséder la majorité, nous ne demanderons pas, nous prendrons. » Il fait le procès de la bourgeoisie et du machinisme industriel. Il parle de tout, en grand connaissance : aucune loi, ne lui est inconnue.

Le citoyen Fresnoy revient à la charge et prie le Lillois de lui expliquer ce qu'il a voulu dire quand il a déclaré : « Nous ne demanderons plus, nous prendrons. » Puis il lui demande ce qu'il pense de ce qu'a fait la municipalité de Roubaix avec l'affaire du petit cochon, marchand de pétrole et de la société coopérative de Tourcoing.

Le Lillois reste coi.

Enfin, on met aux voix un ordre du jour préjugeant les ouvriers à chômer le 1er mai. Recommandation est faite de reprendre le travail mardi matin.

La séance est levée aux cris de : Vivent les ouvriers ! Vive le 1er mai ! Vive l'Internationale.

La sortie s'est effectuée à 10 h. 25 sans incident.

En résumé, fiasco complet.

A WATTRELOS

Le parti ouvrier a adressé une lettre à M. le maire de Wattrelos, par laquelle il le prie de bien vouloir attendre les délégués qui se rendront à la mairie, à 11 heures, pour exposer les revendications ouvrières.

***

Aujourd'hui à midi aura lieu à l'estaminet Bouchet, place de Wattrelos, une réunion publique.

L'orateur inscrit est le citoyen Paul Lafargue.

Ordre du jour. — Manifestation du premier mai.

LES GRÈVES

A ROUBAIX

Chez MM. Cauchies

Hier matin, 6 ouvriers ont repris le travail chez MM. Cauchies, boulevard Gambetta, et il paraît certain que la reprise sera complète aujourd'hui.

A la filature Legrand frères

Aucun changement dans la situation. Aucune nouvelle nouvelle. Les ouvriers restent, mais la préparation à fonctionne toute la journée.

Demain mardi une détermination sera tapée.

Les grévistes comme ceux de chez Cauchies se réunissent assez régulièrement à la Paix.

A LILLE

Au tissage de MM. Courment frères

Comme nous avons dit hier, les délégués, désignés la veille, se sont présentés samedi matin, à 8 heures 1/2, à l'usine ; ils étaient accompagnés de M. Lambert, de la Chambre syndicale.

Le Courment ayant fait savoir, par son directeur qu'il voulait bien discuter avec son ouvriere, mais qu'il ne recevrait pas M. Lambert, celui-ci s'est retiré et l'entrevue a duré jusqu'à dix heures.

M. Adrien Courment, après avoir accordé une augmentation d'un demi centime sur les articles concernant la demande, a maintenu la décision qu'il avait prise de fermer le tissage dit *Le Tonkin*, qui ne lui rapporte, a-t-il ajouté, aucun bénéfice, mais rien que des ennuis.

Dans ces conditions, la proposition d'arbitrage que les délégués venaient lui faire, n'avait plus d'intérêt et il a dit qu'il était certainement acceptée si elle lui avait été soumise dès le début de la grève.

Après avoir promis que les matières seraient pesées à l'avenir et avoir répondu à une question, que l'augmentation d'un centime accordée sur l'article *picotine* ne serait maintenue que jusqu'à épuisement des nouveaux matériaux, M. Courment a fait part de nouveau à la délégation de sa résolution formelle de fermer le petit tissage.

Puis les délégués se sont retirés pour aller rendre compte de leur démarche à leurs camarades, qui les attendaient dans une réunion à l'*Harmonie*.

Dès qu'ils eurent connaissance des réponses de leur patron, les ouvriers de l'ancien tissage ont déclaré qu'ils se solidariseraient jusqu'au bout avec leurs camarades et qu'en conséquence ils ne reprendraient pas à l'atelier.

La séance a été levée à midi, après que les ouvriers eurent donné mandat à M. Lambert d'adresser au juge de paix une demande en constitution de conciliation.

L'après-midi

A une heure et demie, M. Lancien, juge de paix de la arrondissement, recevait la lettre suivante, qu'il s'empressa de faire communiquer à l'intéressé MM. Courment :

Lille, le 29 avril 1893.

Monsieur le juge de paix,

Conformément à la loi sur la conciliation et l'arbitrage consultatifs en matière de différents collectifs entre patrons et ouvriers ou employés, le soussigné, Alphonse Dumez, délégué du syndicat de l'industrie textile, demeurant rue Mont-Sequin, n° 13 Saint-Sauveur, à l'honneur de vous informer, comme mandataire des ouvriers du tissage de MM. Courment frères, 155, rue d'Arras, 155, à Lille, en grève depuis le 26 courant, que ces ouvriers désirent soumettre le différend qui a déterminé la cessation du travail, à un comité de conciliation et d'abord d'entendre à un conseil d'arbitrage.

(Suivent les noms de cinq ouvriers choisis par l'assemblée.)

Les ouvriers de l'établissement Courmont frères ont cessé le travail parce qu'ils n'ont pas reçu de patrons satisfaction à la résolution ci-après :

Unification du tarif pour les trois tissages

La proposition de conciliation ou d'arbitrage doit être notifiée à M. Adrien Courment, rue d'Arras, 155.

Au nom des cinq délégués grévistes, je vous prie, Monsieur le juge de paix, de vouloir bien faire toutes les diligences de droit et vous en exprime à l'avance nos sincères remerciements.

A. LAMBERT.

***

Justice de paix
du 4e arrondissement

Lille, le 29 avril 1893.

A Messieurs Courmont frères,
manufacturiers, rue d'Arras, 155, Lille.

Messieurs,

Je vous transmets ci-joint copie d'une déclaration qui vient de m'être remise par vos ouvrières pour valoir notification conformément à la loi du 27 décembre 1892 (articles 2 et 3).

Je vous prie de vouloir faire parvenir votre réponse le plus tôt possible. Après trois jours, depuis la réception, votre absence sera sans pour effet.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma parfaite considération.

Le juge de paix,
A. LANCIEN.

P. S. — Les déclarants ont désigné M. Adrien Courment comme étant la personne à laquelle la proposition de conciliation ou d'arbitrage doit être notifiée.

En recevant cette communication, M. Adrien Courment a avisé le magistrat de sa résolution et lui a dit que, bien que ne devant plus avoir d'effet, il acceptait de se rendre à une réunion entre les délégués de ses ouvriers en conciliation.

***

A cinq heures et demie, les grévistes ont tenu une nouvelle réunion, sous la présidence de M. Lambert, dans la salle de l'Harmonie.

Dans cette réunion, on a critiqué la version des patrons, que nous avons rapportée hier. Les grévistes ont surtout insisté sur le point de l'augmentation accordée, augmentation qui n'est que nominale (somme on l'a vu plus haut) et pour un rouleau seulement.

Quant à la question des amendes, injustement appliquées, elles atraient été levées au grand tissage. Quand le directeur a vu les ouvriers cesser le travail du *Tonkin*, il n'en a pas été pareil, de sorte que les ouvriers ont manifesté leur mécontentement en se retirant du travail.

Parlant ensuite de l'unification du tarif, M. Lambert dit que cette demande a déjà été faite à M. Courmont, plusieurs fois, notamment il y a trois ans. Les ouvriers la trouvent justifiée en ce que le 1/2 centime de supplément donné au tisserand qui fabrique une pièce de tissu, ne lui permet pas de lutter n'est pas satisfaisant pour lui permettre de gagner au journée.

D'un autre côté, les tisserands du *Tonkin* affirment que la pièce grande vitesse, avec laquelle battent leurs petits métiers, est loin d'être un avantage pour eux quand la matière première est mauvaise. Par suite des nombreux arrêts qu'ils doivent opérer pour restaurer leur ouvrage, ilsarrivent à fabriquer leurs pièces en une demi-journée de plus que ceux qui travaillent à la main, où la vitesse est moins grande, mais où le prix de la façon est plus élevé.

La réunion s'est terminée à 6 h. 40, après avoir décidé à l'unanimité, de ne pas reprendre le travail lundi matin ; quelques grévistes ont même fait remarquer que, de toute façon, ils n'auraient pas travaillé ce jour-là, en raison du 1er Mai.

Une nouvelle réunion aura lieu lundi matin à 9 heures.

On espère que, en raison de l'intervention du juge de paix, l'accord pourra se faire entre patrons et ouvriers.

EN BELGIQUE

Dans le Borinage

Un fort mouvement de reprise du travail s'est produit samedi à Flénu et dans tout le bassin du Borinage. Partout, les ouvriers rebaissent dans les puits. Le nombre des grévistes est réduit à quatre mille environ.

Chronique du Sport

La course vélocipédique Lille à Dunkerque

Le nombre des engagements augmente tous les jours pour la course Lille-Dunkerque, qui aura lieu même entrées le *Nord-Cycliste*. Il y a quinze jours à peine, il était de cinquante. Aujourd'hui ce chiffre s'élève à soixante-dix.

Ils seront au moins cent aux cyclistes de la région du Nord qui partiront le 11 juin du bouleverd de la Liberté pour se disputer les premières places.

Parmi tous les principaux coureurs de la contrée ont déjà fait parvenir leur engagement au *Nord-Cycliste*. C'est dire que la lutte sera chaude et intéressante.

Les engagements seront reçus jusqu'au 31 mai.

Chronique Régionale

Nos représentants — Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord et du Pas-de-Calais dans l'e scrutin sur l'ensemble du budget :

Ont voté *pour* : NORD, MM. Bergeret, Déjardin-Verkinder, Dron, Dubois, Elles-Bvrard, le Prochevir, Guillemin, Herbecq, Lalou, Lafargue, Le Gavrian, Michau, de Montalembert, Plichon, Pierre Legrand Rouard, des Rotours, Sirot, Theillier de Poncheville et Vandenbroucke.

PAS-DE-CALAIS — MM. Adam, Boudenoot, Boulanger Dernet, Fanien, Greaux, Basly, Lamendin, Lodien, Ribot et Taillandier.

S'est abstenu : NORD, M. Moreau.

Absent par congé, PAS-DE-CALAIS, M. Jonart.

La Chambre a adopté.

Mouvement judiciaire. — M. Carnot vient samedi un important mouvement judiciaire qui intéresse tout particulièrement notre région.

M. du L acoulet, juge d'instruction à Lille, est nommé conseiller à la Cour d'appel de Douai.

M Martin, président du tribunal civil d'Hazebrouck, est nommé vice-président du tribunal civil de Lille.

M. Quautin, juge d'instruction à St-Omer, est nommé vice-président du tribunal civil d'Hazebrouck ;

M. Sauvage, juge à Valenciennes, est nommé président du tribunal civil de cette ville ;

M. Delaïd, juge d'instruction à Valenciennes, est nommé en la même qualité à Lille :

M. Lepinoy, juge à Valenciennes, est nommé juge d'instruction au même siège ;

M. Théry, juge à St Pol, est nommé à Valenciennes ;

M. Lafebvre, juge suppléant, chargé de l'instruction à Lille, est nommé juge à Saint-Omer.

M. Cordier, juge à Avesnes, passe à Valenciennes.

M. Monniez, juge suppléant à Boulogne-sur-Mer, est nommé juge à Avesnes.

M. Lecoeur, avocat, est nommé juge suppléant à Boulogne ;

M. Prévot, substitut à Boulogne-sur-Mer, est nommé juge d'instruction à St-Omer ;

M. Dissart, substitut à Avesnes, passe en même qualité à Boulogne.

M. Prébau, juge suppléant à Saint-Omer, est nommé substitut à Avesnes.

Chronique Locale

ROUBAIX

Une réunion socialiste au théâtre Deschamps. — Le comité central du Parti ouvrier (section roubaisienne), a organisé hier soir au théâtre Deschamps sa dernière conférence ouvrière pour prêcher le chômage complet demain lundi, afin de célébrer d'une façon grandiose la fête des Travailleurs.

Dès huit heures, la salle D schamps est envahie et les retardataires trouvent difficilement à se casser.

En attendant les orateurs, les plus acharnés chantent des refrains révolutionnaires qu'interrompent des cris de : A bas Roussel !

On peut estimer à plus de 2000 le nombre de citoyens qui se pressent dans la salle.

Il y a avait comme orateurs inscrits les citoyens Guesde et Lafargue. Seul ce dernier a pu venir.

A 8 h. 1/2 quand Carrette, maire accompagné de Lafargue et de presque tous les conseillers municipaux prend place à la tribune des applaudissements retentissent.

Le citoyen Catrice demande de former le bureau.

Culine est nommé président d'honneur ; Catrice, président effectif et les citoyens Emile Carrette frère du maire et Dogueri, assesseurs.

Il donne la parole à Henri Carrette qui commence en disant qu'il est chargé par le comité d'un cipal de rendre compte de son mandat.

Il passe en revue les différents votes du conseil.

Dans les premières réunions il a fait plusieurs propositions concernant la classe ouvrière.

Le 20 juin, on a voté l'établissement d'une étuve à désinfection.. puis l'expropriation des terrains pour l'égoût collecteur.

Le 29 juillet, la inicisation des Hospices et du Bureau de bienfaisance, mais l'administration de cette œuvre charitable s'y est opposée.

Il dit que cependant le préfet était partisan de cette laïcisation qui, il faut l'espérer, sera réalisée cette année.

Au mois d'août dit l'orateur, nous avons voté des mesures pour la propagation de la vaccine, nous avons installé dans plusieurs écoles de filles des cours de couture et d'assemblage.

Dans la même séance nous avons voté un crédit pour les grévistes du Nord-Delaire et une somme pour l'envoi des délégués à Marseille mais l'administration supérieure a rayé ce crédit.

Le 12 septembre nous avons voté la révision du tarif de l'octroi.

A la même séance, nous avons voté 450.000 francs pour la bifurcation de bienfaisance, puis le crédit pour la création d'une ligne téléphonique avec l'emplacement des eaux potables.

Le 18 novembre, nous avons fa t adjudication des conduites des eaux.

Le 30 décembre nous avons adopté le proposition concernant les brasseurs, question qui reste toujours pendante.

Hier le président du conseil des ministres a promis d'appuyer la demande au Conseil d'E at.

L'orateur donne quelques explications sur ce projet.

Les brasseurs payaient avant environ 370.000 fr. alors que nous pouvions obtenir 600.000 fr.

Nous voulions transiger pour 400.000 francs mais le cet refusé et depuis l'exercice, ils nous jouent tous les tours pendables.

Il rappelle que, il y a un an, on a voté, et qu'après avoir entendu mes explications, il a promis tout son appui.

Nous avons voté la rétrocession des tramways.

Le 3 février nous avons voté 4 centimes additionnels, il donne à ce sujet quelques explications sur les nombreuses réclamations des contribuables.

Puis les cantines scolaires pour lesquelles nous avons voté d'abord 75,000 francs, puis 140.000 fr. On a dit dans les journaux que nous aurions pu continuer ; mais au contraire, nous aurons assez d'argent cette année pour donner à manger à 1700 enfants.

Dans la même séance on a émis le vœu de la création d'une voiture cellulaire.

Il annonce que la prochaine session du Conseil général de vous sera vote.

Au 15 février nous avions voté le nouveau règlement de l'octroi.

Au 21 mars, nous avons émis un vœu pour le service de nuit télégraphique et téléphonique et l'établissement d'un fil avec Anvers.

Les bourgeois, on ne sait pourquoi, ne l'avaient pas demandé à l'autorité consulaire, nous n'hésitâmes pas et nous l'avons voté car nous ne devons pas faire diminuer le commerce de Roubaix.

Quand nous sommes arrivés au Conseil on a dit que nous n'aurons r en au faire et que ces fabricants allaient transporter leur usine ailleurs, mais rien de cela ne s'est produit et l'industrie va prospérant.

Puis nous avons fait l'épuration des assistés du bureau de bienfaisance car il y avait des abus.

Certains qui gagnaient suffisamment ont été éliminés et d'autres, les pauvres honteux, ont été admis.

Il signale que la seconde année on fera encore mieux, mais il faut être sérieux dans les prochaines votes.

Il faut envoyer des socialistes à la Chambre.

Il donne quelques explications sur la fête du 1er Mai.

Nous allons prouver, dit-il, au monde entier, que nous saurons comprendre les revendications ouvrières.

Dansez, chantez, manifestez, mais toujours pacifiquement.

De nombreux applaudissements retentissent.

Catrice donne la parole au citoyen Lafargue qui débute en disant que lor-qu'on voulra voir du nouveau il faudra venir à Roubaix.

C'est la première fois que l'on voit un maire socialiste venir nous rendre compt- jour pour jour des travaux accomplis par le Conseil municipal.

Il regrette dit qu'il ne faut pas crier à bas un tel qu'il n'est pas responsable de son journal, il n'est qu'un simple ouvrier.

L'orateur discute point à point les travaux du conseil municipal.

Il dit que c'est une leçon importante donnée à toute la France.

Il voudrait que le discours du citoyen Carrette atteigne du monde entier, aussi bien par les bourgeois que par les ouvriers.

Il prêche, en passant l'unité dans les syndicats. Il parle du Parti ouvrier, celle d'Amiens, et s'étend longuement sur celle-ci, il parle du citoyen Boucher, que nos lecteurs n'ont pas de oublier qui a paraît il, fait triompher les grévistes.

Il demande de faire une quête à la fin de la réunion pour les grévistes d'Amiens et de Roubaix.

Intérablement il enfourche son grand dada « le Panama » qu'il appelle le plus grand et le plus beau vol de l'époque.

Il s'étend longuement sur ce sujet provoquant les applaudissements de la salle.

Il dit qu'aujourd'hui c'est le vol qui domine le vol, le vol dans la presse, la magistrature et dans les pouvoirs publics.

Parlant du Premier Mai, il regrette ne pouvoir assister à cette fête grandiose, parce qu'il est retenu à Lille.

Lorsqu'il a terminé, il est vigoureusement applaudi.

Le citoyen Catrice donne la parole au citoyen Victor Roussel... qui se présente en disant : « Messieurs », mais il est interrompu et rectifie en disant citoyen.

Je regrette, dit-il, de mettre les pieds sur une plaisanterie après un homme qui n'a pas servi la patrie.

A peine a-t-il prononcé ces mots qu'il est hué, sifflé pendant cinq minutes, mais il reste imperturbable, jusqu'au moment où on le force à se retirer.

Il est suivi aussitôt par plusieurs individus qui se mettent à sa suite.

On crie : « A bas la patrie ! »

Catrice explique qu'il regrette avoir accordé la parole à Roussel, car il le croyait sérieux.

En ce moment se présente un autre citoyen charbonnier nommé Walmack.

Il commence par dire que permettez à des indi idus de venir insulter les orateurs socialistes car il n'est pas ici question de patrie. Les malheureux n'ont pas à défendre les brigandages qui ont provoqué cette guerre.

Il est fortement applaudi par des cris à bas la patrie.

Le citoyen Catrice donne ensuite lecture de l'ordre du jour suivant :

Considérant que le Conseil municipal de Roubaix a fait son de oir dans la mesure du possible ; les électeurs ouvriers ont à Roubaix, 3 champs, au nombre de 3000 environ invitent le Conseil municipal à accentuer sa marche en avant pour l'émancipation des travailleurs, et déclarant qu'le choléisme le ferait pour montrer au monde entier qu'ils veulent et sauront par leur union obtenir des réformes.

Vive le premier mai, vive la fête internationale.

Puis le citoyen Therin, conseiller municipal, entonne la chanson du Premier Mai et la réunion se sépare.

Il est dix heures.

Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira le vendredi 5 mai, à huit heures du soir, et nous, en donnerons demain l'examen de l'ordre du jour.

L'exposition horticole de la rue de la Paix. — Le beau soleil a présidé à l'exposition horticole.

Malgré la sécheresse, les horticulteurs de Roubaix et autres, nous ont présenté une exposition très intéressante.

Donc, samedi matin, rue de la Gare, c'était un spectacle vraiment curieux que la suite non interrompue d'arbustes aux verdoyantes couleurs que les fleurs qui auraient dédié la belle la plus riche.

Un bon goût parfait et une entente de dispositions artistiques très bien comprises avaient présidé à l'organisation de l'exposition.

A onze heures, M. Olivier Branquart, adjoint au maire de Roubaix, a été reçu au siège de la société horticole, un banquet lui a été offert, puis l'adjo nt et la commission ont se rendu rue de la Gare et ont visité en détail les fleurs exposées.

Tout d'abord, la commission visite l'emplacement occupé par M. Honoré, horticulteur à Croix.

Les plantes ornementales font un bel effet à côté des azalées et des hortensias.

Les Anthéariums coudoient les arancanias et les cycadées et forment un tout du plus gracieux effet.

Puis vient la place désignée à M. J. B. Willem, horticulteur à Roubaix. Rien de moins que, rien que les diverses variétés de Plantes qui forment dans leur ensemble un tableau pittoresque et sédu sant. A remarquer surtout la variété de palmiers, de lauriers, de dracéna nous admirons surtout un aucuthomo monstre qui domine un ensemble de laurier-s roses et de roses blanches et colorisées.

M. Poulain, de Croix, présente une brillante variété de clavia, d'azalées et aussi de magnifiques rhododendrons ; à citer également de très beaux sujets de palmier, théâtys et camerot ainsi qu'une culture hors-ligne de plantes molles (terme horticole).

M. Dubart-Delevoye, de Tourcoing, nous fait admirer un parterre où toutes les plantes de pleine terre sont représentées comme bordures, les myosotis, le gazon turc, les mastricaires, etc., forment des plates-bandes d'un goût artistique.

A signaler également dans la même exposition des variétés de pensées aux couleurs multiples, des jaquarettes fraîches écloses, les violettes embaumant l'air des pivoines, les œillets de toutes nuances, des jasmins, les cendrées etc.

M. Delevoye de Croix s'occupe spécialement des plantes grasses, et montre aux amateurs tout un joli lot de cactéoïdes, et en outre un assortiment complet d'azalées, de bruyères à noter aussi de superbes clivis violets de toute beauté. Les plantes de pleine terre, des spirées, des tulipes, etc.

M. Richard Vienne t ent une place remarquable dans cet- belle exposition, nous citerons le palmiers, le Phenix récinasis, les géranium, gen sta, fécinium, latania, etc.

M. Pollet-Delvoye, de Wasquehal au milieu de ces plantes exotiques, l'ingénieuse idée de former un tableau des myosotis blancs et bleus les initiales R. F. Très remarqué ce joli coin de l'exposition.

En terminant nous citerons les magnifiques aquariums de M. Marcourt, de Croix.

Ces aquariums conçus d'une façon très artistique sont surmontés de bruyères, de fougères, de palmiers, de dracénas, ils attirent l'attention générale et obtiennent un vif succès.

Voici les récompenses décernées aux lauréats :

1re section : **Plantes fleuries et ornementales.** — Médaille d'or à M. J. B. Willems père, hort. à Roubaix ; médaille de vermeil gr. mod. à M. Henri Dubart, hort. à Croix — Médaille de vermeille 1re cl. à M. J.-B. horticulteur à Croix-Allumette — Médaille de vermeil 2e classe. M. Appolaire Honoré, hort. à Croix — Med.ille d'argent grand module, M. Richard Vienne, hort. à Roubaix. — Médaille d'argent 1re cl. M. Pachart, hort. à Croix — Méd. arg. 2e cl., M. Mancourt, hort. à Croix — Méd. de bronze 2e cl., M. Wibes, hort. à Wattrelos.

Les membres du jury : Président, M. J.-B. Roussel, prof. à Mouvaux. — Secrét ire, M. Santé Giuliani, hort. à Tourcoing — Membres, MM. Vandamme, jard. chef de la Ville de Roubaix ; Verfaillie, délégué de l'Union horticole d'Hauborbin — Mesvillon, jard. à Roubaix, délégué du Cercle horticole de Nord, à Lille.

2e section. — **Plantes vivaces de pleine terre.** — Médaille d'or. M. Dubar-Delevoye, hort. à Tourcoing. Epicete — Médaille de vermeil gr. module, M. J.-B. Delevoie, hort. à Croix, Allumette — Médaille de vermeil, 1re classe, M. Louis P-lict, à Wattrelos — Médaille d'argent gr. mod-le, M. Jean Fr. Lepers, hort. à Wasquehal — Médaille d'argent. 1re cl., M. Charles Sers, hort. à Hem.

Les membres du jury : Président, M. Grohy-Valet, pépiniériste à Marcq-en-B roul — Secrétaire, M. Schlachter, hort. à Loos — Membres, MM. Rong rd, professeur d'hort. à Loos — Permanne, hort. à Armentières, délégué de la société d'Horticulture d'Armentières — Louis Pennel, maraîcher à Roubaix.

Coups de couteau. — Une scène assez singulière s'est produite hier matin vers dix heures, rue de la Gare, à proximité de l'exposition horticole.

Un jeune gamin, Abel Vandermeulen, 15 ans, demeurant 21, rue de Fourcroing, aperçu veillé par le spectacle des fleurs, leur fait une aubade sur une petite flûte en fer blanc. Ces airs de musique eurent pas le don de plaire à un ouvrier rattaudeur de nom de Napoléon Poulain, 21 ans, demeurant rue Ste-Elisabeth, cour Desrumaux, 5, qui nargua le gamin en lui demandant s'il avait l'intention de faire danser les dames.

D abord Vandermeulen ne répondit pas et continua de jouer.

Malheureusement, Poulain persista à se moquer du jeune musicien dont les moires ont besoin d'être graissées, car il sort t un couteau de sa poche et lui en porta un violent coup sur le bras droit.

En quelques minutes la foule s'amasse et l on conduit le jeune brutal au dépôt de sûreté pour être ensuite dirigé au commissariat du premier arrondissement.

Quant à la victime, elle fut également transportée au poste de police, où un médecin lui prodigua les premiers soins.

Lorsque a vu le jeune Vandermeulen a frappé est un petit couteau de poche ; la blessure a eu deux centimètres de longueur.

Un expulsé dangereux. — Hier après-midi, vers deux heures, un sieur J. Dhondt, expulsé de France, entrant à l'estaminet Bouchet, place de Wattrelos, se présentant qu'il était malade, demandait un verre d'absinthe.

On s'aperçut bientôt qu'il était complètement ivre, et comme il était de sorti- on doit requérir la police qui est toutes les peines du monde à le conduire au dépôt de sûreté.

Un accident Grande Rue. — Jeudi soir, un ouvrier journalier de la ma son L. Albert, Grande-Rue, nommé Norbert Debyère, 50 ans, domicilié à St-Jean (Belgique), en voulant entrer de la bière de son maître, a eu les pieds obligés de la main gauche pris entre deux rouleaux.

Il a été admis hier à l'hôpital.

M. Branquart aux funérailles de G. Nadand. — L'administration municipale a désigné M. Oi vier Branquart, adjoint au maire, pour représenter la ville de Roubaix aux funérailles du regretté chansonnier G. Nadaud.

Il sera accompagné du citoyen Peuseut, conseiller municipal.

Accident de voiture. — Hier soir, vers 7 h. 1/2, L. Cordonnier passait rue de Lannoy en cabriolet. Arrivé près de la brasserie Cordonnier, gaine de 5 ans, nommé G. Franchomme est venu se jeter dans les jambes du cheval ; M. Cordonnier fit exécuter un mouvement de recul à son attelage et l'enfant fut seulement blessé à la lèvre supérieure, la lèvre inférieure a été blessée à la lèvre supérieure, Mme Desbarbieux s'empressa de relever le bambin et le transporta chez elle où M. le docteur Delassoux, que M. Cordonnier avait fait appeler, lui fit un pansement. Le docteur n'a constaté aucune blessure grave.

Bureau de Bienfaisance. — (Certificats de salaire à titre de renseignements administratifs.) — Afin de faciliter les distributions de secours aux familles nécessiteuses, la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance prie instamment MM. les Filateurs, Industriels et en général tous les personnes occupant des ouvriers, de vouloir bien délivrer les billets de gaiu que ces derniers pourra ent leur demander.

Les rues Colbert et Mirabeau. — Pendant quinze jours, du 29 avril au 13 mai 1893, les projets et les pièces relatifs à l'encadre d'utilité publique des rues Colbert et Mirabeau vissés seront déposés au secrétariat de la Mairie, afin que les hab tants puissent en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, les 15, 16 et 17 mai, de 3 à 4 heures du soir, dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville, M. Louis Pluquet, maire de Croix, recevra les réclamations et les observations relatives aux projets dont il s'agit.

Chronique colombophile. — Lundi 1er mai, de 5 à 7 heures 1/2 du matin, mise en panier au siège de l'Union fédérale colombophile, L.F., rue de Tourcoing, pour le départ du pigeon qui aura lieu à midi sur la Grand-Place.

Les sociétaires participant à ce lâcher recevront 5 centimes p r pigeon.

EXTRÊMEMENT SIMPLE

— Que contient ce savon au parfum si subtil ? Disait on à Vasseur. Ton secret, quel est-il ?

— Voici : toutes les fleurs dont j'extrais la sève.

La rêve du printemps, la source de jeunesse, Tout cela concourt dans les bizes d'avril.

COMBATS DE COQS

Un 3 de 5 mort pour 50 francs, chez M. J.-B. Dersoussaux, à l'Ours, rue Pellart, contre le Bon-Vivant. Tous poulets ne dépassant pas 5 livres.

On y verra dans cette partie les meilleurs Roussels connus à ce jour.

Un amateur offre un pari de 50 francs sur son coq ne pesant pas 5 livres.

On battra 6 paires.

Entrée : 50 centimes. — Qu'on se le dise !

TOURCOING

Grands travaux. — M. Lamarque adjudicataire des travaux de mer-sements de la nouvelle rue Gustave de Sélincourt, accomplit en ce moment ce travail avec une grande rapidité.

On accomplie même que la rue sera complètement nivelée dans le courant de cette semaine et l'on pourra alors juger du coup d'œil qu'offrira la nouvelle percée.

Grave accident d'usine. — Hier soir, vers 5 h-ures, un conducteur de la filature de coton Eudoxie Legrand, rue Notre-Dame-des-Anges a été victime d'un grave accident. Cet ouvrier M. Henri Piat, 26 ans, qui travaillait sur un métier renvideur au 4e étage de la filature a et la main droite prise dans les engrenages en déclinchant, et tous les doigts mutilé-. La main droite l'annus re ont été complètement enlevés, les deux phalanges de l'index et de l'auriculaire et la moitié du pouce. MM. les docteurs Dumont et Brunet ont donné leurs soins au blessé qui a semblé très éprouvé. Il a son *domicile* rue de la Blanche-Porte.

Il est marié et père d'un enfant.

Entre voisines. — Deux voisines de la rue Leroux, Marie R... et Camille D..., se sont prises de querelle en nettoyant le devant de leur maison. Ils s'invectivèrent et se bombardèrent d'immondices à la grande joie d'une nombreuse galerie.

Contravention a été dressée contre chacune d'elles.

Un carrousel dans le quartier des Francs — Nous apprenons que la jeunesse du quartier de Francs-Bourgeois se pour de dimanche 2 juillet prochain, un Grand Carrousel d'attelé qui promet d'obtenir un légitime succès.

Société des Anciens militaires. — Les membres adhérents à la société nouvelle des Anciens militaires sont priés d'assister à une réunion au sujet du pèlerinage du 23 avril à 5 heures au siège de la société, café Leclercq.

Distribution d'un exemplaire du règlement à chacun des sociétaires présents.

La commission fait appel aux tambours et clairons ; les conditions leur seront données à ladite réunion.

Coqs. — Aujourd'hui, dimanche 30 avril, partie de belle partie de coqs chez Charles Bouche, rue du Brun Pain, contre la Société de chez Demettre, à l'attaque Charles Bouche, à gagner le 2 de 3.

Partie de boule — Les Amis-Réunis de l'estaminet de la Pomme d'Or, rue du Brun-Pain, rancontrent leurs amis du pied de bœuf que le reste de la partie aura lieu lundi 1er Mai à la Pomme d'Or.

Neuville-en-Ferrain. — D'étranges échos nous arrivent de la paisible commune de Neuville-en-Ferrain.

Toute la population s'entretient actuellement des hauts faits d'une société locale qui s'est signalée à l'attention publique d'une façon en somme fort peu recommandable.

Il y a quelques semaines déjà, dans cette ville, il y a quelques jours célébrait la Saint-Georges.

Après avoir assisté en corps à une messe spéciale, on fit à table d'hôte, et les tournées de chopes se succédèrent et dans l'après-midi il est un certain nombre de sociétaires qui imaginèrent des divert ssements d'un goût peu de moins douteux. C'est ainsi qu'on se trouvé ent rien de mieux que de s'en prendre à la propriété en dessellant les pierres constituant les ornements du jardin.

Le patron d'un établissement qui voulut s'opposer à ces belles farces reçut une pierre sur le pie t et fut blessé au point qu'il y a incapacité de travail de plusieurs jours.

Après ces premiers exploits, dont leurs auteurs paraissaient très fiers, et il y a de quoi en vérité, ils se rendirent dans un autre estaminet.

Comme ont s'y comportérent-ils, il est aisé de le deviner en disant que des jeunes filles durent prendre la fuite pour échapper à des propos inconvenants et à la condu-ite grossière de quelques-uns de ces mécréants.

Maintenant quels sont ceux des membres de la société qui se livrèrent à ces actes répréhensibles. Ce sont ceux-là mêmes, les plus confits en dévotion, tous gens d'église, qui avaient en la constate pensé de belles inspirations à l'office divin du matin.

Le président, le vénérable M. Desurmont, était absolument scandalisé, lui qui se croyait à la tête d'une société modèle, et il est sûr aujourd'hui dans la nécessité qu'a l'opère de faire une sérieuse épuration s'il veut que sa société ne soit pas attaquable.

Que va-t-il résulter de cette affaire dont les héros n'ont pas tardé à reconnaître eux-mêmes la gravité, puisque le soir même ils allaient prier bien haut pour tâcher de se réconcilier les sympathies des personnes envers lesquels ils avaient eu des torts.

D'un côté, on promit de réparer les dégâts commis, d'un autre on fit de la prétention avec des bouquets qui, du reste, ont été refusés.

Une enquête a eu lieu, sans doute. M. le maire, soucieux de l'ordre dans sa commune sera